

Rentrée des classes à l'école

Compte-tenu du chantier de construction de la salle de cantine, le grand portail sera fermé jusqu'au 7 janvier 2024. Les entrées et sorties s'effectuent par les portillons P1 et P2.

Lundi 4 septembre 2023

Le matin

- 8h30 CP
- 9h30—CM2 ABCD
- 10h30 CM1 ABC

}

Appel dans la cour élémentaire

Les enfants ont classe toute la journée, la cantine et le périscolaire fonctionnent

L'après midi

- 13h45 CEC -CE1 AB- CEC – CE2 AB – Appel dans la cour élémentaire

Maternelle

L'accueil des enfants en maternelle est échelonné sur deux jours, veuillez-vous référer à la circulaire spécifique maternelle.

Le jour de la rentrée, Mme Redon appelle les élèves par classe, ils se mettent en rang. Les parents ont un temps d'échange avec l'enseignante à ce moment-là.

Les élèves qui rentrent en bus, doivent être munis de leur titre de transport. Noter le numéro de leur bus et le nom de l'arrêt. Le ramassage scolaire est assuré dès le 4 septembre.

Tous les élèves apportent l'ensemble des fournitures demandées le jour de la rentrée et remettent à leur enseignante la fiche des autorisations complétée et signée par les parents.

La garderie fonctionne dès le 4 septembre à partir de 16h35.

LE JOUR DE LA RENTREE Les enseignantes distribuent les livres, fichiers et autres fournitures aux élèves. Manuels scolaires et fichiers devront être couverts.

Nous vous demandons de compléter et signer impérativement pour le lendemain le carnet de liaison remis à votre enfant. Ils seront ramassés et contrôlés en classe.

Plus généralement, sur le fonctionnement de l'école

Le règlement intérieur fixe le cadre de fonctionnement de l'école. Quelques points particuliers :

Sécurité

- Les badges nominatifs permettent aux parents et aux *personnes autorisées par eux de rentrer dans l'école. En cas de besoin supplémentaire, en faire la demande à Madame TARDY.
- Une personne veille aux entrées et sorties des élèves. Elle contrôle aussi les entrées des adultes. **Le portail ferme chaque jour à 8h30 et à 13h15.**
- Possibilité de vérification des sacs au portail et contrôle des identités.

*voisins, amis, nounou, grands-parents etc

Périscolaire

Garderie le matin - gratuite et sans inscription :

Maternelle	7h30 - 8h30
	11h20 - 12h00

Primaire	7h30 - 8h15
	11h20 - 12h00

Les enfants externes sont gardés jusqu'à 11h55 sur la cour de l'élementaire.
Passé ce délai, ils sont conduits à la cantine ; un repas plein tarif leur est donné.

Ateliers du midi (voir paragraphe Activités).

Périscolaire du soir - sur abonnement, 100 € par trimestre.

En retard pour récupérer votre enfant : Numéro spécifique pour la garderie : 07.60.03.98.11

Maternelle	16h35 - 18h30
------------	---------------

Primaire	16h35 - 18h30
----------	---------------

Étude surveillée - CE2 – CM1 – CM2 de 16h45 à 17h45 - Elle débutera le jeudi 14 septembre. Inscription au trimestre (gestion Mme Tardy).

PAI

La mise en place d'un PAI – *Parcours d'Accueil Individualisé* – est prévu pour les élèves qui, pour des raisons de santé seraient amenés à suivre des traitements médicamenteux à l'école.

- **Mise en place d'un PAI** : Contactez Mme TARDY pour obtenir l'imprimé de prise en charge à faire compléter par votre médecin traitant. Ordonnance et médicaments lui seront remis en mains propres.
- **Gestion des PAI en cours : le 31 août à partir de 14 heures.**
Dans une pochette au nom de votre enfant, apportez à Mme Tardy: médicaments, ordonnance valide pour l'année scolaire et protocole d'administration des médicaments si nécessaire.

Effets personnels

Nous invitons tous les parents à bien marquer les vêtements, à mettre le nom de leur enfant au stylo feutre à l'intérieur des sacs, trousse, chaussures de sport, etc.

Eviter de donner aux enfants des vêtements ou objets de valeur. Conf. Règlement intérieur.

Communication

Pour une communication fluide, nous vous invitons à vous rendre sur : [EcoleDirecte – Espace famille – Vos informations](#) afin de vérifier l'ensemble de vos coordonnées et de procéder aux modifications nécessaires.

Sur [EcoleDirecte](#) nous déposons à votre attention des documents à conserver (certificat de scolarité, factures...).

Vous êtes famille NDB : vous pouvez utiliser vos codes de l'an dernier, en cas de perte, adresser un mail à pages.gisele@ndbellegarde.net, votre code sera réinitialisé et vous recevrez de nouveaux identifiants.

Vous êtes nouvelle famille : des codes vous seront adressés par mail début septembre.

La correspondance famille/école quotidienne se fait par **mail uniquement**. Les adresses en bellegarde.net sont communiquées aux familles à la rentrée.

Administratif

Gisèle PAGES au secrétariat est votre interlocutrice pour toutes vos démarches administratives et les informations pratiques sur l'école. Pages.gisele@ndbellegarde.net

Le service comptabilité répondra à vos demandes liées à la facturation de la scolarité ou de la restauration scolaire.

Congés scolaires

Toussaint :	Du vendredi 20 octobre au lundi 6 novembre 2023
Noël :	Du vendredi 22 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024
Hiver :	Du vendredi 16 février au lundi 4 mars 2024
Pâques :	Du vendredi 12 avril au lundi 29 avril 2024
L'école sera fermée	Les 8 – 9 – 10 - 11 et 12 mai 2024 - Ascension

*Vendredi 10 novembre journée pédagogique pour l'ensemble des enseignants, les élèves n'ont pas classe ce jour-là.

Assurance scolaire Mutuelle Saint-Christophe

L'établissement prend en charge l'assurance scolaire pour tous. Vous n'avez pas à fournir d'attestation. Le contrat est souscrit auprès de la Mutuelle Saint-Christophe, 1^{er} assureur de l'enseignement privé.

FACTURATION & RESTAURATION

1. TARIFS

Vous recevrez fin septembre qu'une seule facture annuelle qui reprendra le coût de la scolarité, la restauration, les cotisations et éventuellement d'autres points suivant le niveau.

Scolarité	Coût annuel
Maternelle	1 010 €
Elémentaire	1 130 €

La cotisation aux services diocésains de l'Enseignement catholique de 29.75€/an pour 2021-2022.

Une réduction famille nombreuse sera appliquée sur les frais de scolarité (hors cotisation) à partir du troisième enfant.

Repas	Coût unitaire	Coût annuel pour 4 repas/semaine
Demi-pensionnaire (2, 3, 4 ou 5 repas par semaine)	6.40 €	876.80 €
Repas pour un externe	7.35 €	

Notre tarif repas subit une augmentation plus importante que prévue en lien avec l'évolution du coût des denrées alimentaires.

Le jour de la rentrée vous aurez un document pour fixer les jours où votre enfant déjeunera à NDB en fonction de son emploi du temps hebdomadaire.

La facturation sera calculée sur le nombre de repas prévus dans l'année, en fonction du calendrier prévisionnel pour votre enfant.

Cette facturation sera actualisée en cours d'année si besoin pour prendre en compte chaque situation. Par exemple, si votre enfant participe à un échange scolaire, les repas non pris seront déduits de votre solde.

2. REGLEMENT

Dès la rentrée, les frais de restauration seront inclus à la facture annuelle de scolarité (une facture unique). Vous pourrez suivre la situation de votre compte sur école directe.

Pour les familles qui ont opté pour le prélèvement automatique, un échéancier sur 9 mois du 5 octobre au 5 juin sera porté sur votre facture que vous recevrez sur école-directe

Pour les autres, le même échéancier sera porté sur votre facture mais vous devrez en assurer le règlement régulièrement par chèque ou directement sur école-directe par carte bancaire. Si vous souhaitez régler par prélèvement merci de prendre contact avec le service de comptabilité dès la rentrée.

3. FONCTIONNEMENT

DEMI-PENSIONNAIRE

Quel que soit le nombre de repas pris dans la semaine, le prix du repas est de **6.35€**.

En cas d'absence, les repas sont intégralement remboursés à partir du 3^{ème} jour d'absence.

Pour le collège et le lycée uniquement : Une carte de cantine nominative sera distribuée à chaque élève avec un QR code. La 1^{ère} carte sera donnée aux élèves. En cas de perte, une nouvelle carte devra être rachetée (5€).

A l'école un appel cantine sera fait chaque matin.

Pédagogie

Sorties scolaires : support important au projet pédagogique, les sorties scolaires font partie de l'agenda de l'élève. Laissées à l'appréciation et à l'initiative de l'enseignante, elles ont lieu sur le temps scolaire et sont validées par la direction. Des projets, notamment de classes vertes, sont en cours, maintenus ou non en fonction du protocole sanitaire. Toutes les informations seront données en réunions de parents.

Anglais : Dès la PS les élèves débutent l'anglais et poursuivent cet apprentissage jusqu'en CM2. Deux professeures intervenantes : Sandrine Sguerri et Sarah Byrne.

Allemand en CM2 – 45 minutes par semaine. Découverte linguistique et culturelle d'une langue proposée dès la 6^{ème}. Une professeure intervenante : Marie-Blanche Kircher.

La programmation informatique est une discipline obligatoire, poursuivie au collège. Il est indispensable que nos élèves connaissent les bases de ces systèmes. Une session de 7 semaines à raison de 1h30/semaine est intégrée au programme de CM1 et de CM2.

Musique : De la PS au CM2 les élèves suivent des cours de musique avec une intervenante, Cendrine Joffrin. 40 minutes pour chanter, rythmer, écouter, s'exprimer...

Bibliothèque : accueil toutes les classes sur le temps scolaire, à raison d'une heure à une heure trente. Les enfants peuvent emprunter des livres, lire, écouter une histoire, préparer un exposé... Des thématiques précises sont abordées en soutien aux différents projets de classes. Une proposition importante en littérature jeunesse. Une animatrice accompagne les élèves sur ces temps-là.

Enseignement spécialisé

Sylvain Roche, enseignant spécialisé apporte une aide aux élèves en difficultés à la demande des enseignantes ou de la directrice. Cette prise en charge s'effectue en classe ou dans une classe dédiée. Les parents sont informés de la mise en place de ce dispositif et au moins une rencontre les réunit.

Dates à retenir

- 4 septembre : Rentrée des élèves.
- 11 septembre : sortie scolaire organisée pour les élèves du CP au CM2. Départ 8h15 – Retour à l'école 17h.
- 10 novembre : journée pédagogique du centre scolaire, les élèves n'ont pas classe ce jour-là.
- Fin des cours le 2 juillet 2024 à 16h15 (garderie ouverte).

Organisation pédagogique 2023/2024

CM2A	Céline CHEZEAUBERNARD
CM2B	Audrey GUILLOT
CM2C	Karine GUIDON
CM2D	Anne TREPOZ / Agathe DAVAINE
CM1A	Christine GRANGETTE
CM1B	Véronique MERAND / Agathe DAVAINE
CM1C	Cécile SABATIER
CE2A	Anne-Sophie FOUREL
CE2B	Sarah VERNERET
CEC	Julie BOUQUET
CE1A	Julie GENEVOIS
CE1B	Aurélie BARDIN
CPA	Bénédicte CORIC
CPB	Audrey FABRE SARCELLE
Poste E	Sylvain ROCHE
Maternelle classes cycle	
Coquelicots	Nathalie NEEL
Bleuets	Inès BOUCHET
Mimosas	Bérénice DAMOUR

Mentions « Informatique et Libertés » OGEC Notre Dame de Bellegarde

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et pédagogique des élèves. Les destinataires des données sont : les administrations concernées. Les données suivantes : nom, prénom, adresse postale, adresse email, seront transmises à l'APEL de Notre Dame de Bellegarde, pour qu'elle puisse communiquer directement avec les parents d'élèves. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : OGEC Notre Dame de Bellegarde - Correspondant Informatique et Libertés – 22 avenue Gambetta – 69250 Neuville sur Saône. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.